

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES ARDENNES

CHAQUE JOUR À VOS CÔTÉS !

LE JOURNAL DU DÉPARTEMENT DES ARDENNES N°4 - SEPTEMBRE 2022

LE CONSEIL
DÉPARTEMENTAL
DES ARDENNES

CHAQUE
JOUR
à vos côtés

12.539

COLLÉGIENS...



... viennent d'effectuer leur rentrée scolaire au sein des 40 établissements publics et privés du territoire. Pour développer leur ouverture d'esprit et favoriser leur épanouissement, le Conseil départemental met en place tout au long de l'année des actions ciblées tournées vers le sport, la culture, la citoyenneté au sein des 35 collèges publics dont il a la gestion (entretien, restauration, frais de fonctionnement...).



ENGAGÉ
pour les collégiens

P.6

LES POLITIQUES D'INITIATIVE LOCALE MISES À MAL

ÉDITO



Les récentes mesures prises par le Gouvernement de revalorisation des dispositifs sociaux et des salaires (hausse du RSA versé par le Département, augmentation de la rémunération des services d'aide à domicile, prime pour les agents des filières médico-sociales, augmentation du salaire des assistants familiaux, revalorisation du point d'indice des fonctionnaires) vont avoir un impact considérable sur le budget du Conseil départemental. L'incidence de ces mesures représentera pour notre département près de 14 millions € en 2023, et l'absence de compensation financière suffisante par l'Etat rendra l'équilibre du prochain budget très

compliqué, voire impossible à atteindre, sauf à renoncer à une grande partie des politiques et des investissements d'initiative départementale. Et pourtant les nombreux programmes et projets décidés et financés par notre Assemblée restent toujours indispensables, et je pense particulièrement à nos élèves ardennais qui retrouvent les bancs de l'école.

En cette période de rentrée, le Conseil départemental, chaque jour aux côtés des Ardennais, l'est plus encore aux côtés des collégiens ! Le CD08 a mis en place plusieurs dispositifs pour leur permettre de s'épanouir à travers la lecture et la culture, et favoriser la pratique d'une activité sportive. Et pour

déguster des plats appétissants lors de la pause du midi, les agents du CD08 permettent à tous de se restaurer et d'apprécier les produits frais préparés par la légumerie départementale. Tout cela dans le même esprit : leur permettre d'étudier dans de bonnes conditions, gage de réussite pour tous les collégiens ardennais.

Je souhaite donc à toutes et tous, enseignants et élèves, une bonne rentrée et une excellente année scolaire !

Noël BOURGEOIS
Président du Conseil
départemental

CONTRAT CANAL :

LE DÉPARTEMENT MOBILISÉ POUR FAIRE RAYONNER LE CANAL DES ARDENNES



Élaboré sous le pilotage du Conseil départemental, le Contrat Canal a été signé le 20 juillet dernier par un ensemble de partenaires mobilisés pour le renouveau du Canal des Ardennes, véritable outil d'attractivité du territoire.

Le Contrat Canal des Ardennes, coordonné par le Conseil départemental, mobilise de nombreux acteurs institutionnels et économiques : Région, intercommunalités ardennaises, Voies Navigables de France (VNF), Préfecture, mais aussi le Département de l'Aisne et la Communauté de communes de la Champagne-Picarde.

DES AMBITIONS ET DES MOYENS

Ce document cadre traduit l'engagement de chaque structure pour renforcer l'attractivité touristique des territoires ardennais en tirant le meilleur parti de ce que peuvent offrir le canal et ses abords, leurs écosystèmes, les paysages, les activités, le patrimoine.

Cette démarche s'inscrit pleinement dans une volonté de transition vers une économie plus verte et durable, dans un souci de préservation de l'emploi et de solidarité entre les territoires.

« Ce 20 juillet marque l'aboutissement de plusieurs années d'efforts et l'acte de renaissance du Canal des Ardennes, s'est réjoui le Président Noël Bourgeois lors de son allocution. Ensemble, nous allons désormais porter une véritable dynamique pour faire émerger le maximum de projets publics et privés autour du Canal. »

Des moyens publics importants seront consacrés à cette ambition, avec notamment 15,6 millions € financés sur 10 ans par la Région, VNF, le Département et les intercommunalités concernées pour maintenir la navigation et les activités nautiques, ainsi que 5,5 millions € engagés par la Région Grand Est pour le développement touristique de part et d'autre du Canal. De plus, plusieurs postes seront financés par le Département dans le cadre de sa politique d'insertion pour maintenir le niveau de service sur le Canal durant la période estivale.

4 OBJECTIFS

Prévu pour les 10 prochaines années, le Contrat Canal des Ardennes liste l'ensemble des actions que les signataires se proposent de mettre en œuvre en s'appuyant sur les démarches

de promotion touristique déjà initiées avec 4 grands objectifs :

- Faire reconnaître le Canal des Ardennes comme une destination touristique à part entière (programme d'animations événementielles, culturelles et sportives, promotion du Canal des Ardennes)
- Développer une offre de loisirs de qualité
- Garantir la continuité d'un réseau d'itinérance douce avec les territoires voisins
- Améliorer les équipements et services à destination des touristes itinérants via des lieux de halte de courte ou de longue durée, des lieux d'accueil, de services et d'informations...

Le Contrat Canal étant désormais officiellement signé, les différents partenaires vont très prochainement examiner les différents projets présentés et ils accompagneront techniquement et/ou financièrement ceux qui répondent à la stratégie touristique définie.

POUR PROPOSER UN PROJET :

Conseil départemental des Ardennes
Service Tourisme
tourisme@cd08.fr
03.24.59.60.60

CARTON PLEIN !

UN DEMI-MILLION DE VISITEURS SUR NOS LACS ARDENNAIS

Cet été, les lacs de Bairon et des Vieilles-Forges ont vécu au rythme des nombreuses activités organisées par le Conseil départemental. Des actions qui n'ont pas manqué de susciter un engouement important auprès des Ardennais et des touristes.

500.000 personnes se sont retrouvées aux lacs des Vieilles-Forges et de Bairon, un record d'affluence ! La fréquentation du lac des Vieilles-Forges a augmenté de près de 12% par rapport à l'année dernière.

DEUX MOIS ANIMÉS

Pour sa 2^{ème} édition, l'événement « Lacs en fête », organisée sur les deux sites, a rassemblé près de 20.600 participants autour de deux après-midis ludiques. Une deuxième année également réussie pour l'opération « Ardenn'Plages », qui s'est déroulée du 18 juillet au 20 août. 40 000 personnes ont profité des activités et animations originales mises en place par le Département et ses

partenaires. Cette année, les stages sportifs organisés par le CD08 au lac des Vieilles-Forges ont rassemblé 536 enfants et adolescents. De la même manière, l'APSCA (Association Professionnelle Sport et Culture Ardennes) a mis en place des stages au lac de Bairon qui ont, eux aussi, remporté un franc succès. L'ensemble des jeunes Ardennais de 6 à

17 ans ont pu découvrir de nombreux sports et se dépenser sans compter pendant les vacances scolaires.

SENSATIONS ET PRÉVENTION

Dans le cadre des événements « Lacs en fête », le Conseil départemental et l'Agence Régionale de Santé se sont

unis pour proposer des actions de prévention à destination du grand public. Objectifs : prévenir et lutter contre certains comportements à risques considérés comme des enjeux de santé publique (consommation d'alcool et de tabac, alimentation et activité physique, santé mentale...). Pour cela, une dizaine de partenaires ont répondu présents pour proposer différentes actions d'information, de sensibilisation et de communication. Parmi lesquelles : la Croix Rouge, Sos Hépatites, La Ligue contre le cancer, la Maison de la Nutrition, la Maison de la Prévention et des Protections des Familles, ou encore le Centre de Santé Sexuelle du CD08.

Et pour ceux qui auraient manqué ces événements, rendez-vous l'été prochain sur les plages de Bairon et des Vieilles-Forges !



LES BRÈVES

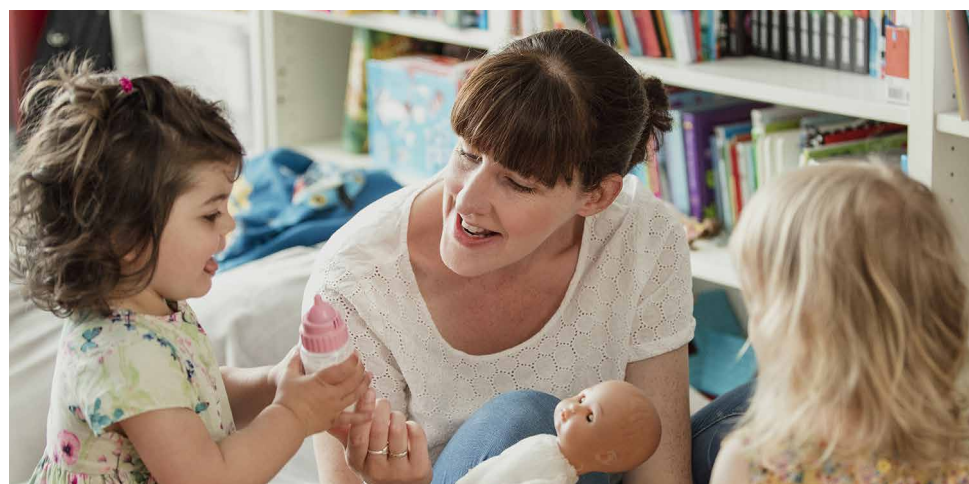
Les rendez-vous de la PMI

Vaccination, allaitement, parentalité... Quel que soit le sujet, la PMI (Protection Maternelle et Infantile) accompagne les parents et futurs parents et délivre conseils et informations, ainsi que soins et consultations. Une question sur l'alimentation de votre bébé ? Un examen médical pour votre aîné ? Un conseil sur la motricité de votre enfant ?

Tout au long de l'année, partout sur le territoire, ne manquez pas les rendez-vous de la PMI, qui abordent de nombreuses thématiques. Les vaccins ainsi que le suivi médical du nourrisson peuvent être pris en charge. Des temps d'échange autour de l'allaitement ou de l'alimentation sont également organisés. Des ateliers dédiés au massage, au portage ou encore à la gestion des émotions ont fréquemment lieu dans les Maisons des Solidarités. Par ailleurs, une quinzaine de halte-jeux, réparties sur l'ensemble du territoire, déclinent de multiples activités pour les plus-petits : lecture, motricité, jeux... Enfin, des « cafés parents » sont programmés pour échanger autour de la parentalité, partager ses expériences...

Autant de bons plans pour les enfants et les parents !

D'INFOS : www.cd08.fr



Pour une rentrée sportive !



La Maison Départementale des Sports de Bazeilles a sorti récemment son guide des activités pour l'année 2022/2023. Petit tour d'horizon des sports proposés : pour celles et ceux qui souhaitent se relaxer, le yoga est la pratique parfaite. Mais si vous voulez que ça bouge, alors, cardio fitness, danse et gym vous seront recommandés. Un sport collectif, ça vous tente ? Alors le handball est fait pour vous. Et si vous aimez affronter la concurrence face à face, la boxe et les arts martiaux vous conviendront. Au total, pas moins de 16 disciplines sont disponibles.

D'INFOS : www.cd08.fr

750

personnes ont participé à l'édition 2022 de l'Ardenn'Tour qui a fait étape cet été dans 5 communes : Nouzonville, Gué-d'Hossus, Coucy, Falaise et Arreux.

47

jeunes ont été aidés depuis le début de l'année par le CD08 pour financer leur formation BAFA, BAFD et BNSSA. Au total, 5.740 € d'aides leur ont été attribués.

15

personnes à mobilité réduite ont participé aux balades en gyropode adapté lancées cet été par le CD08 dans le cadre du projet « Nature inclusive ». L'occasion de partir à la découverte de la faune et de la flore sur le site de Bairon.

139

poches de sang ont pu être collectées lors de 3 rendez-vous organisés par l'antenne locale de l'Établissement Français du Sang (EFS) sur des sites du Conseil départemental (Musée Guerre et Paix, lacs de Bairon et des Vieilles-Forges).



Lumière sur...

... le programme d'animations 2022/2023 des Archives départementales. Conférences, ateliers, expositions... retrouvez toutes les dates et événements dans une brochure disponible sur le www.cd08.fr/le-kiosque



Sobriété énergétique

Les bases départementales de loisirs de Bairon et des Vieilles-Forges disposent de véhicules électriques pour les déplacements fréquents (entretien, maintenance, nettoyage...). Ou comment concilier préservation des ressources énergétiques et de l'environnement.



Le sport ardennais en 1 clic !

Imaginé pour fédérer les forces vives du monde sportif et informer des actus du territoire, le site internet www.sportsenardennes.fr présente aussi les atouts ardennais pour les Jeux Olympiques de Paris 2024.

D'INFOS : www.sportsenardennes.fr

Sports en Ardenne



1 an d'action en 84 pages

Solidarité, éducation, aménagement du territoire, soutien aux acteurs locaux... Chaque année, le rapport d'activité et de développement durable fait la synthèse des domaines d'intervention, missions et actions du CD08 au service des Ardenne et des Ardennais.

Le rapport d'activité 2021 est consultable sur www.cd08.fr.

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES ARDENNES

CHAQUE JOUR à vos côtés

42

BÉNÉFICIAIRES DU RSA

ont pris la direction des vendanges grâce à un partenariat entre le Conseil départemental, les Missions Locales de Rethel et de Vouziers, et l'agence d'emploi ALTEREGO AGRI VITI, située à Reims. Outre le fait de s'engager dans une activité saisonnière rémunérée, ces recrutements sont aussi bénéfiques pour les allocataires du RSA qui peuvent bénéficier de la neutralisation des ressources votée par les élus du Conseil départemental. Ce dispositif permet en effet à un salarié de ne pas être pénalisé s'il s'engage dans un emploi saisonnier et de recevoir la rémunération versée par le viticulteur tout en continuant à percevoir, de la part du Département, ses prestations RSA.

D'INFOS : www.cd08.fr/insertion/emploisaisonnier

DES ACTIONS SUR TOUT LE TERRITOIRE

Soutien aux acteurs locaux et au monde associatif, accompagnement des communes et intercommunalités, aménagements de l'espace public...

Le Conseil départemental, au travers des cantons, est présent au quotidien sur tout le territoire.

CANTON D'ATTIGNY — 81 COMMUNES

- Attigny :**
21.792 € pour l'acquisition de 6 mobil-homes au camping "Le Vallage"
4.635 € pour la régénération du puits de la station de pompage du château d'eau
- Charbogne :** 5.219 € pour la réfection des trottoirs
- Guincourt :** 7.395 € pour la réfection de la voie communale avec récupération des eaux pluviales
- Hauviné/Leffincourt :** 50.582 € pour des travaux de renforcement localisé (purgés, nids de poule) sur la RD980

CANTON DE BOGNY-SUR-MEUSE — 12 COMMUNES

- Bogny-sur-Meuse :**
27.000 € à l'association Aymon Folk Festival (conventionnement 2022-2024)
11.500 € pour le remplacement du système de sécurité incendie au collège Jules Ferry
- Les Hautes-Rivières :** 2.000 € au Semoy VTT Club pour l'organisation de l'Enduro de la Semoy 2022
- Joigny-sur-Meuse :** 15.449 € pour les travaux entrepris sur la RD1a (stabilisation de la falaise et purges)
- Les Mazures :** 1.000 € pour le Club de Voile des Vieilles-Forges
- Montcornet :** 880 € à l'association Moncornet Aujourd'hui et Demain pour les Feux de la Saint-Jean 2022

CANTON DE CARIGNAN — 40 COMMUNES

- Carignan :** 109.998 € à la Communauté de Communes des Portes du Luxembourg pour l'aménagement de la Voie Bleue sur la Chiers et la Meuse
- Carignan/Sachy :** 12.685 € pour des travaux routiers sur la RD981
- Douzy/Carignan/Margut/Signy-Montlibert :** 39.679 € pour la reprise des faiblesses de structures de chaussée sur la RD8043
- Margut :** 105.678 € d'amélioration de la qualité du revêtement de la RD8043

CANTON DE CHARLEVILLE-MÉZIÈRES 1 — 8 COMMUNES

- Charleville-Mézières :**
2.750 € à l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre
59.500 € à FLAP pour l'organisation du festival Le Cabaret Vert
3.000 € à l'Etoile de Charleville-Mézières pour son équipe handibasket en Nationale 2

CANTON DE CHARLEVILLE-MÉZIÈRES 2 — 6 COMMUNES

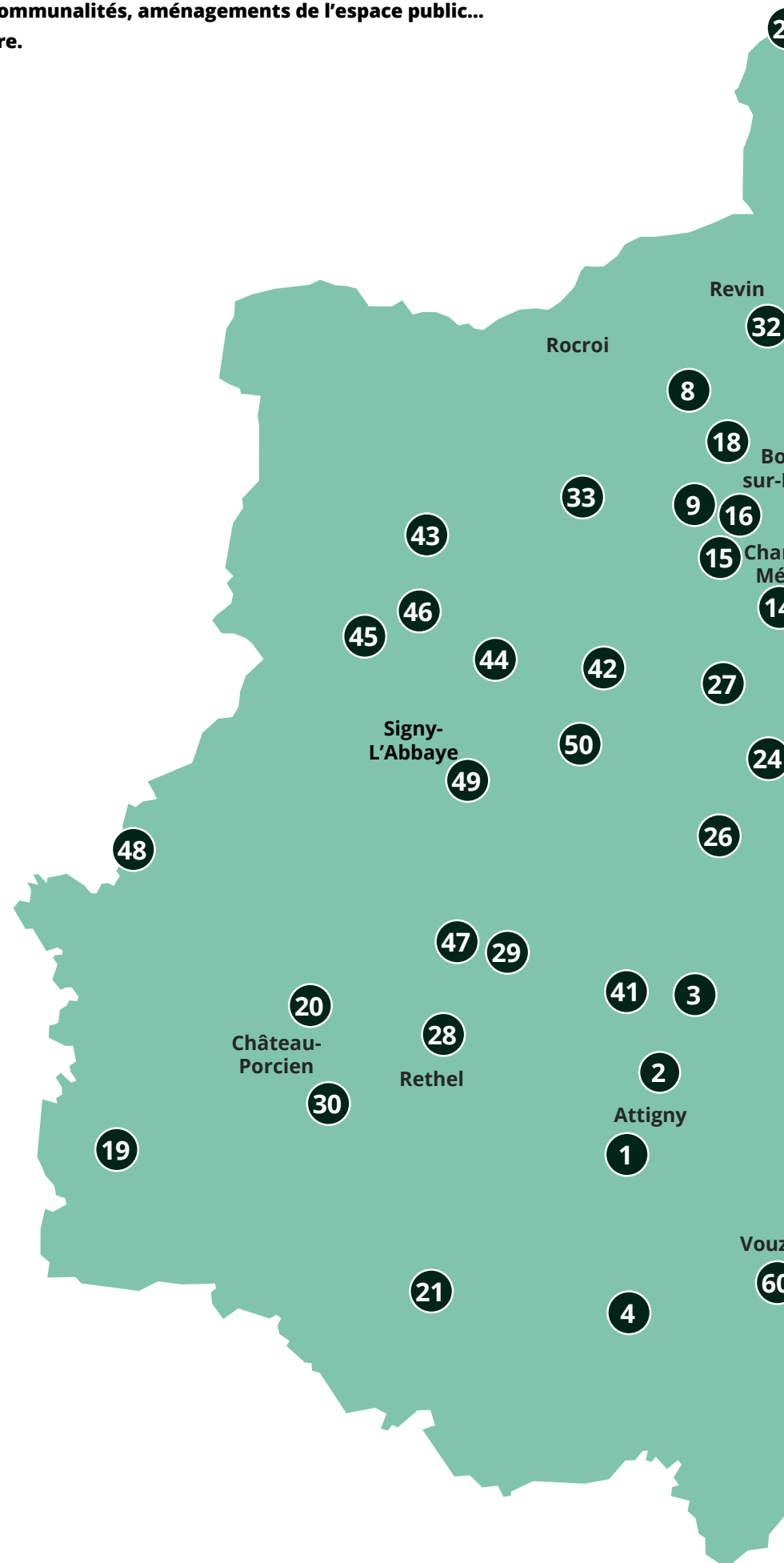
- Charleville-Mézières :**
3.500 € pour les Francas des Ardennes pour le projet de création théâtrale "Culture Vagabonde"
39.523 € de travaux routiers sur la RD989 (La Havetière)
- Damouzy :** 6.500 € à la Croix-Rouge Française 08
- Houldizy :** 6.128 € à l'Association Culturelle de Houldizy pour le 22^{ème} Festival de spectacles de rue
- Nouzonville :**
29.907 € pour des travaux routiers sur les RD1 et RD22
3.100 € pour des travaux sur la chaudière du collège Jean Rogissart
- Sécheval :** 48.055 € pour des travaux routiers sur la RD88

CANTON DE CHARLEVILLE-MÉZIÈRES 3 — 3 COMMUNES

- Charleville-Mézières :**
2.400 € au Comité départemental d'aviron pour l'organisation de 3 championnats régionaux
5.000 € à Art Numérique Patrimoine Territoire pour la création numérique "Les collections du musée de Sedan ont la parole"
5.000 € à la Compagnie On Regardera Par La Fenêtre ("C'est mon Patrimoine")
2.000 € à l'association Parentage Et Compagnie (soutien à la parentalité et lieu d'échanges)
2.778 € pour les travaux routiers sur la RD989 - Quai Rimbaud
4.955 € à Polyphonia pour la saison 2022 des concerts classiques
1.500 € à Charleville Action Jazz pour la saison musicale 2022

CANTON DE CHARLEVILLE-MÉZIÈRES 4 — 2 COMMUNES

- Charleville-Mézières :**
34.000 € au Centre Social Animation-Ronde Couture pour l'année 2022
3.300 € au Cercle d'Escrime de Charleville-Mézières (Circuit National M17)
4.000 € à la Communauté d'agglomération Ardenne Métropole pour la mise en place de 2 intervenants sociaux en gendarmerie et au commissariat



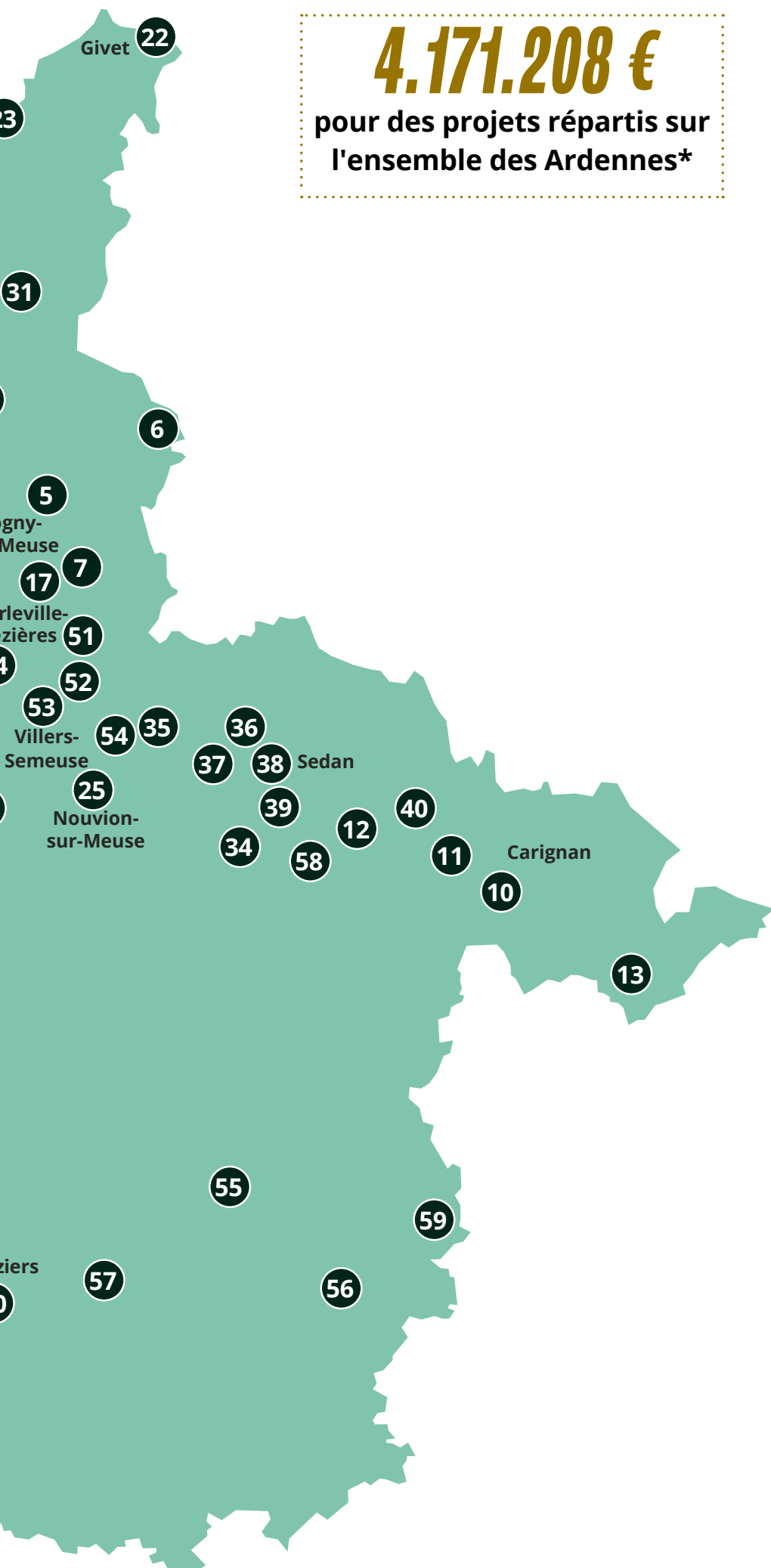
- 4.000 €** au club Charleville-Mézières Athlétisme (renom national 2021-2022)
1.000 € à l'Association sportive des nageurs pour la traversée du Lac des Vieilles-Forges

CANTON DE CHÂTEAU-PORCIEN — 47 COMMUNES

- 19. Asfeld :** 2.500 € à l'association de Mise en Valeur et Sauvegarde du Patrimoine Asfeldois pour l'organisation du 10^{ème} Festival de Viole de Gambe
- 20. Écly :** 25.100 € de travaux routiers sur la RD946
- 21. Juniville :** 9.800 € de travaux dans la cuisine du collège de La Retourne

CANTON DE GIVET — 12 COMMUNES

- 22. Givet :** 3.000 € au Comité Départemental de Tir pour son fonctionnement 2022
- 23. Hierges :** 24.615 € à la communauté de communes Ardenne Rives de Meuse pour la reconstruction du pont de la Chiers



CANTON DE NOUVION-SUR-MEUSE — 35 COMMUNES

- 24. **Boulzicourt** : 2.015 € pour l'organisation du Fantastique relais de l'imaginaire 2022
- 25. **Nouvion-sur-Meuse** : 9.103 € pour la mise en place d'un système de vidéo protection
- 26. **Poix-Terron** : 7.441 € à la Communauté de communes des Crêtes Préardennaises (programme culturel)
- 27. **Warnécourt/Evigny** : 68.823 € au SIAEP de la Prezière (renouvellement du réseau d'eau potable et de défense incendie)

CANTON DE RETHEL — 18 COMMUNES

- 28. **Bertoncourt** : 134.494 € pour des travaux routiers sur la RD110
- 29. **Corny-Machéroménil** : 23.293 € pour des travaux routiers sur la RD108
- 30. **Nanteuil-sur-Aisne** : 2.000 € à Nanteuil Animation pour la Fête des Enfants 2022

CANTON DE REVIN — 7 COMMUNES

- 31. **Haybes** : 198.184 € pour des travaux routiers sur la RD8051
- 32. **Revin** :
13.219 € à la Compagnie des Mangeurs de Cercle (fonctionnement, projets culturels)
94.816 € pour des travaux routiers sur les RD988 et RD1
325.697 € de travaux d'ouvrage d'art sur le pont de La Bouverie
2.000 € pour le remplacement de la chaudière au collège George Sand

CANTON DE ROCROI — 33 COMMUNES

- 33. **Rimogne** : 420.000 € pour la réfection complète de la toiture du collège Blanc Marais

CANTON DE SEDAN 1 — 11 COMMUNES

- 34. **Noyers-Pont-Maugis** : 30.070 € pour des travaux routiers sur la RD6
- 35. **Vrigne-aux-Bois** : 123.600 € à l'Association Côté Cour pour son fonctionnement 2022

CANTON DE SEDAN 2 — 8 COMMUNES

- 36. **Floing/Saint-Menges** : 8.186 € pour des travaux routiers sur la RD5
- 37. **Glaire** : 269.762 € pour des travaux d'ouvrage d'art sur le pont du canal
- 38. **Sedan** : 1.250 € à la Société d'Histoire et d'Archéologie du Sedanais

CANTON DE SEDAN 3 — 10 COMMUNES

- 39. **Balan** : 58.952 € pour les travaux routiers sur la RD17 et la RD8043a
- 38. **Sedan** : 5.700 € pour des travaux au collège Le Lac
- 40. **Pouru-Saint-Rémy** : 53.095 € pour les travaux routiers sur la RD8043

CANTON DE SIGNY-L'ABBAYE — 71 COMMUNES

- 41. **Le Chesnois-Auboncourt** : 800 € à l'association Vallées Animation pour l'organisation de la Fête des cerises 2022
- 42. **Clavy-Warby** : 67.439 € pour le renforcement des accotements de la RD34
- 43. **Flaignes-Havys** : 55.700 € pour les travaux routiers sur la RD32
- 44. **Lépron-les-Vallées/Thin-le-Moutier** : 216.451 € pour des travaux routiers sur la RD20
- 45. **Liart** : 34.000 € à l'Association Thiérache Ardennaise Animation (fonctionnement 2022)
- 46. **Logny-Bogny** : 297.462 € de travaux routiers sur la RD32
- 47. **Novion-Porcien** : 5.000 € à l'Association Sportive Automobile 08 (42^{ème} Rallye automobile des Ardennes)
- 48. **Renneville** : 53.669 € pour des travaux routiers sur la RD37
- 49. **Signy-l'Abbaye** : 3.778 € à Ardenn'Rock pour l'organisation du festival Ardenn'Rock 2022
- 50. **Thin-le-Moutier** : 227.330 € pour les travaux routiers sur les RD16 et RD20

CANTON DE VILLERS-SEMEUSE — 11 COMMUNES

- 51. **Aiglemont** : 3.000 € à l'Olympique Charleville Neufmanil Aiglemont (renom régional)
- 52. **Saint-Laurent** :
2.000 € à la Fédération Départementale des Chasseurs pour l'organisation de l'événement "La Ruralité en Fête en Ardennes"
5.200 € pour les travaux routiers sur la RD5 (Romery)
- 53. **Villers-Semeuse** : 45.516 € pour des travaux routiers sur la RD34 et sur l'ouvrage d'art
- 54. **Vivier-au-Court** : 66.963 € pour des travaux routiers sur la RD5

CANTON DE VOUZIERS — 54 COMMUNES

- 55. **Autruche** : 6.199 € pour les travaux routiers sur la RD12
- 56. **Bayonville** : 41.558 € pour des travaux routiers sur les RD12 et RD15
- 57. **La Croix-aux-Bois** : 255.822 € pour les travaux routiers sur la RD947
- 58. **Remilly-Aillicourt** : 3.575 € pour les travaux routiers sur la RD6
- 59. **Tailly** :
7.829 € pour les travaux routiers (écoulement des eaux) sur la RD115
85.200 € pour les travaux routiers sur la RD4 (Tailly/Remonville/Barricourt)
- 60. **Vouziers** :
2.000 € à la Communauté de communes de l'Argonne Ardennaise pour le financement du poste d'intervenant en gendarmerie
76.814 € pour les travaux routiers au giratoire de la RD946 à l'entrée de la commune
3.800 € pour le remplacement des brûleurs de la chaudière au collège Paul Drouot

* Les réalisations listées sur cette double page, décidées par les élus départementaux en mai, juin et juillet, ne constituent pas une liste exhaustive.

ACTEUR DE L'ÉDUCATION DES COLLEGIENS

Favoriser l'accès de tous les jeunes à l'éducation, améliorer la qualité de vie au quotidien dans les établissements, participer à l'épanouissement des élèves, telles sont les grandes lignes de la politique du CD08 en matière d'éducation.

La rentrée scolaire est l'occasion de rappeler l'implication du Conseil départemental pour favoriser l'éducation des jeunes Ardennais à la sortie de l'école élémentaire. En effet, le Conseil départemental gère 35 collèges publics répartis sur 37 sites. Il intervient dans la gestion de l'accueil, la restauration, l'hébergement, l'entretien général et technique, ainsi que dans le recrutement et la gestion de plus de 300 Adjointes Techniques Territoriales des Établissements d'Enseignement (ATTEE). Ces derniers sont chargés de la maintenance, de l'entretien et de la restauration.

EQUIPER, MODERNISER, PÉRENNISER

Cet été, le Conseil départemental a lancé des travaux dans 7 établissements. A Rimogne, le toit du collège du Blanc Marais a été entièrement rénové, l'isolation refaite ; à Douzy, c'est un changement d'éclairage dans le gymnase qui a été réalisé, avec notamment le remplacement d'ampoules au mercure par des LEDs, plus économiques ; au collège Sorbon, à Reims, la toiture a fait l'objet de réfections ; concernant les collèges de Villers-Semeuse, Juniville et Carignan, ce sont des travaux de menuiseries extérieures

qui ont été entrepris, ce qui a permis de remplacer respectivement 120, 230 et 55 portes et menuiseries ; enfin, au collège Rouget-de-Lisle, à Charleville-Mézières, deux logements de fonction ont été réhabilités, suite à un dégât des eaux. Bien entendu les autres collèges font eux aussi l'objet d'une attention tout au long de l'année.

VERS UNE HARMONISATION DES OUTILS NUMÉRIQUES

Pour que la réussite des collégiens se fasse dans les meilleures conditions, le Département porte un ambitieux plan de réforme du numérique dans les établissements. Ce chantier, chiffré à près de 8 millions € en investissement, est déployé sur la période 2019-2024.

Le Schéma directeur des collèges numériques va progressivement permettre de remplacer tous les équipements informatiques (postes pédagogiques ainsi que ceux des équipes administratives, salles multimédia, CDI, salles de cours...), de moderniser le câblage informatique, de renouveler les équipements réseaux, de déployer la fibre et de développer le Wi-Fi, afin d'offrir de meilleures performances.



LA LÉGUMERIE, POUR RÉGALER LES APPÉTITS

Côté restauration scolaire, les équipes du Département (47 cuisiniers et 25 aide-cuisiniers) s'attèlent chaque année à la confection de plus d'un million de repas.

La légumerie départementale, lancée par le Conseil départemental en 2019 et installée dans les locaux du collège Le Lac à Sedan, contribue aujourd'hui à l'élaboration des 2.400 repas quotidiens de 12 collèges. Le principe ? Les légumes sont lavés, épluchés et découpés en fonction des besoins des établissements puis mis sous vide pour être livrés et consommés en restauration collective. Carottes, courgettes, pommes de terre, pieds de salade... Les possibilités sont nombreuses.

Elle permet ainsi de favoriser l'éducation au goût des collégiens, de réduire le gaspillage alimentaire et

de participer au développement de l'agriculture locale. A titre d'exemple, près de 15 tonnes de pommes de terre ont été nécessaires pour l'année scolaire 2021/2022, principalement issues de cultures ardennaises.

D'INFOS : www.cd08.fr

1,35 million €

c'est la somme provisionnée par le Conseil départemental en début d'année 2022 pour faire face à la hausse des coûts de l'énergie, notamment au sein des collèges.

LE CONSEIL
DÉPARTEMENTAL
DES ARDENNES

CHAQUE
JOUR
à vos côtés

3.400

CLÉS USB

remises aux élèves de 6^{ème}
des collèges publics et
privés

313

AGENTS DU CD08

participent au bon
fonctionnement des
collèges

1,23

MILLION €

investis pour réaliser cet
été des travaux dans
7 collèges

**ZOOM SUR...****L'ACTION « BIEN MANGER, BIEN BOUGER » DANS LES COLLÈGES**

Mises en place par le Conseil départemental depuis 2012, les journées « Bien manger, bien bouger » s'installent dans les collèges du département avec pour objectif de conjuguer sensibilisation aux bonnes habitudes alimentaires et pratiques sportives. Au cours de l'année scolaire 2021/2022, près de 1.500 élèves de 6^{ème} répartis dans 16 collèges du territoire ont pu profiter de cette action.

Lors de chaque session, les élèves se sont montrés particulièrement intéressés par les problématiques abordées par les professionnels présents à leurs côtés, parmi lesquels les éducateurs sportifs du CD08, une diététicienne, une équipe de gendarmes, ainsi que de nombreuses associations et comités sportifs. L'occasion de nourrir des échanges autour de sujets comme l'alimentation, le sexisme ou encore la dyslexie.

Cette journée met également l'accent sur la sensibilisation aux différentes situations liées au handicap et cherche à promouvoir la pratique handisport. Si certains ateliers se concentrent sur la théorie, d'autres s'orientent vers la pratique, notamment sportive. Les élèves découvrent plusieurs disciplines, parfois peu connues, une opportunité de trouver le sport qui leur plaît.

Cette action, qui rencontre chaque année un franc succès auprès des élèves, professeurs et chefs d'établissements, sera reconduite en 2023.

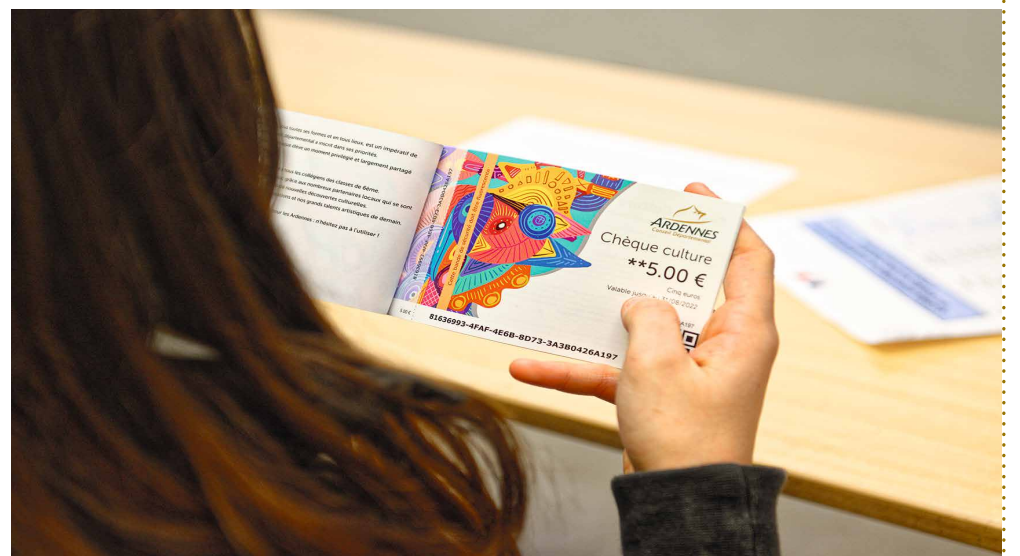
D'INFOS : www.cd08.fr

EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE : OUVRIR DE NOUVEAUX HORIZONS

Avec le Contrat Territorial d'Education Artistique et Culturelle, le CD08 et ses partenaires ambitionnent de sensibiliser les élèves aux différents champs artistiques, en fédérant les acteurs de la culture et de l'enseignement. Pour l'année scolaire 2022-2023, plusieurs actions sont prévues sur l'ensemble du territoire : 62 projets répartis dans les 8 intercommunalités, 2 résidences artistiques dédiées à la petite enfance (dans le cadre des cités éducatives de Charleville-Mézières et Sedan), ainsi qu'une résidence artistique par intercommunalité avec des collégiens ou des élèves du 1^{er} degré. Au total, le CD08 et ses partenaires consacrent 300.000 € pour financer ces actions.

Par ailleurs, le Conseil départemental renouvelle l'opération chéquier-culture lancée à la rentrée scolaire 2021/2022.

Le principe ? Remettre à tous les élèves de 6^{ème} du département, qu'ils soient scolarisés dans le public ou dans le privé, un chéquier d'une valeur de 40 € destiné à leur faciliter l'accès à la culture. Ces chèques sont valables auprès d'opérateurs culturels des Ardennes et peuvent permettre de financer des sorties au musée, au théâtre, au cinéma, l'achat de livres, l'adhésion à une association ou à un cours de musique...



D'INFOS : www.cd08.fr

BON PLAN SPORT POUR LES MOINS DE 12 ANS !

L'aide à la première licence sportive imaginée par le CD08 permet aux jeunes licenciés de découvrir une nouvelle activité sportive dans un club affilié à une fédération et de bénéficier d'un coup de pouce de 25 € pour l'inscription. Bonne nouvelle : le dispositif est reconduit pour l'année 2022/2023.

Toutes les modalités sont à retrouver sur www.cd08.fr.

UN APPEL À PROJETS CITOYEN POUR LES COLLÉGIENS

Le CD08 met en place un appel à projets destiné à accompagner des projets éducatifs mis en œuvre dans les établissements publics et privés. 3 thèmes, en lien avec les politiques publiques portées par le Conseil départemental, ont été retenus :

- la solidarité,
- le sport, la santé, le bien-être,
- la promotion du territoire (valorisation des Ardennes)

L'opération se déploie progressivement depuis la rentrée scolaire.

Agenda

OUVERTURE DE SAISON À LA MJC CALONNE

— 24 SEPTEMBRE
C'est le lancement de la saison du centre culturel Calonne avec notamment en ouverture le trio de RnB Ben Toury, Emmené par Benjamin Toury, chanteur, pianiste, harmoniciste. Le groupe va, c'est certain, enflammer Calonne !

D'INFOS : www.mjc-calonne.com



SEDAN-CHARLEVILLE

— 2 OCTOBRE
Et c'est parti pour la 102^{ème} édition de la mythique course Sedan-Charleville, organisée par l'association « Courir en Ardenne ». Près de 5.000 coureurs sont attendus pour parcourir les 23,6 km séparant les deux communes. Le départ est prévu pour 13h, n'hésitez pas à venir les encourager !

D'INFOS : <https://www.sedan-charleville.fr/>



SPECTACLE A FOND LA CAISSE

— 7, 8, 15 ET 16 OCTOBRE
Suivez les péripéties de Florence, en période d'essai pour un poste de caissière dans un petit supermarché. Une arrivée qui ne ravit pas la plupart de ses collègues. Dans une ambiance oscillant entre bon enfant et délétaire, venez suivre cette comédie sociale à la salle Nevers de Rocroi.

D'INFOS : 06 16 36 18 20



PARCOURS BD AU MUSÉE GUERRE ET PAIX

— JUSQU'AU 31 OCTOBRE
(Re)visitez le musée à travers un parcours ludique agrémenté de planches originales. Découvrez 100 ans d'histoire des Ardennes en apprenant plus sur les 3 derniers grands conflits qui ont touché le territoire à travers la bande dessinée tout au long de ce parcours.

D'INFOS : www.guerreetpaix.fr/ / 03.24.72.69.50.



JOURNÉES NATIONALES DE L'ARCHITECTURE

— 15 OCTOBRE
Le site de Charlemont a accueilli une Résidence d'Architecte et de Paysage. Le Parc Naturel Régional des Ardennes vous propose de découvrir le résultat ! Animations de 14h à 17h. Prévoir vêtements et chaussures adaptés. Réservation obligatoire auprès du PNR au 03 24 42 90 57.

D'INFOS : www.parc-naturel-ardennes.fr

FOIRE AUX POMMES DE RENWEZ

— 16 OCTOBRE
La traditionnelle foire aux pommes revient animer la salle des fêtes et les rues du village. Rencontrez les producteurs de pommes et laissez-vous tenter par les beignets, rabotes et autres tartes aux pommes, à accompagner bien entendu par un bon jus de pomme ou du cidre. Début des festivités à 9h.

D'INFOS : 03 24 59 36 33

EXPOSITION « TAPIS VOLANTS : TAPIS D'ICI ET D'AILLEURS »

— JUSQU'AU 31 OCTOBRE
Le musée-atelier de Mouzon propose de découvrir les réalisations de tapis de groupes venus de multiples horizons, dont le collectif « Les marchandes de tapis », aux histoires aussi variées que passionnantes.

D'INFOS : 03 24 26 19 91



MURDER PARTY AU MUSÉE GUERRE ET PAIX

— DÈS MAINTENANT
Plongez en 1943 dans l'histoire tragique du Général de Geoffreville, mystérieusement assassiné. Intrigue, suspense et imagination seront au rendez-vous. Basée sur des faits réels, cette enquête dure une heure et est accessible à partir de 12 ans.

D'INFOS : www.guerreetpaix.fr/ / 03.24.72.69.50.



LA LIBRE EXPRESSION

MAJORITÉ DÉPARTEMENTALE

UNE RENTRÉE TOURNÉE VERS LA JEUNESSE

Après un été exceptionnel à bien des niveaux, la rentrée est là avec son lot de bonnes résolutions mais aussi de frais, hélas toujours plus importants. Le budget familial est ainsi mis à l'épreuve et les parents doivent jongler pour réussir à conjuguer les souhaits divers et variés des enfants avec les contraintes financières du moment.

Pour les élus du Conseil départemental, cette rentrée est également exceptionnelle tant les contraintes budgétaires sont importantes. Néanmoins nous continuons à tenir le cap de la rigueur financière, qui certes n'est pas toujours facile à expliquer mais qui nous permet d'être présents aux côtés de ceux qui ont l'avenir de notre département entre leurs mains : les jeunes.

Ainsi l'aide à la première licence sportive a été reconduite, permettant une aide financière de 25 € aux familles pour un budget de 20.000 € alloué à ce dispositif. 3.162 élèves de sixième ont également pu bénéficier d'un chèque-culture d'une valeur de 40 € pour faciliter leur accès à la culture.

Enfin nous n'oublions pas l'importance des conditions d'enseignement et c'est plus d'1 million € qui sont consacrés à la rénovation de collèges ardennais. L'orthodoxie financière reprochée par certains, qui voulaient réenchanter l'avenir sans sécuriser le présent, aura permis de continuer d'aider notre jeunesse.

A tous nous souhaitons une très bonne rentrée !

Pour le groupe de la Majorité départementale

Dominique ARNOULD, Renaud AVERLY, Odile BERTELOODT, Ingrid BOUCHER, Noël BOURGEOIS, Robert CHAUDERLOT, Alban COLLINET, Pierre CORDIER, Eddy CZARNY, Catherine DEGEMBE, Jean-Pol DEVRESSE, Yann DUGARD, Anne DUMAY, Brice FAUVARQUE, Anne FRAIPONT, Jean GODARD, Fabienne GOFFETTE, Else JOSEPH, Michel KOCIUBA, Mélanie LESIEUR, Thierry MALJEAN, Marie-José MOSER, Michel NORMAND, Inès REGNAULT DE MONTGON, Nathalie ROBCIS, Stéphanie SIMON, Mélanie STEVENIN, Sylvie TORDO, Lionel VUIBERT, Marc WATHY

OPPOSITION DÉPARTEMENTALE

SOYONS OPTIMISTES !

La parenthèse de l'été est terminée et elle ne nous aura guère offert le loisir d'oublier les ombres qui s'attardent depuis plusieurs mois au-dessus de nos têtes. A la guerre en Ukraine et ses conséquences économiques et énergétiques se sont ajoutés les phénomènes météorologiques extrêmes de l'été.

Tous, nous sommes impactés dans notre quotidien par ces crises. Les collectivités dont le Conseil départemental, sont elles aussi touchées de plein fouet par l'envolée des prix de l'énergie (car non protégées par un bouclier tarifaire réservé aux particuliers). Les finances locales et départementales sont fortement mises à mal et des mesures doivent être prises rapidement pour éviter que les investissements futurs soient revus à la baisse ou même abandonnés, la faute à des factures énergétiques colossales !

Au niveau départemental, le plan « Ambition Collèges » que nous souhaitons depuis plusieurs années est un chantier sur lequel il faut immédiatement s'attaquer car la rénovation énergétique, la rationalisation de l'occupation des bâtiments, l'instauration d'écogestes doivent être engagées dès aujourd'hui car elles seront sources d'économies non négligeables. Ce chantier demande du dialogue, de la pédagogie donc du temps... c'est pourquoi il ne faut pas tarder à l'engager.

Dans un contexte compliqué sachons faire preuve de courage et ne restons pas attentistes. Winston Churchill disait : « Un pessimiste voit la difficulté dans chaque opportunité, un optimiste voit l'opportunité dans chaque difficulté. »

Alors soyons optimistes ! Pour le groupe « Les Ardennes ensemble »

Elisabeth BONILLO-DERAM, Jérémy DUPUY, Kevin GENGOUX, Brigitte LOIZON, Christophe MAROT, Cathy NININ, Mathieu SONNET, Dominique RUELLE